

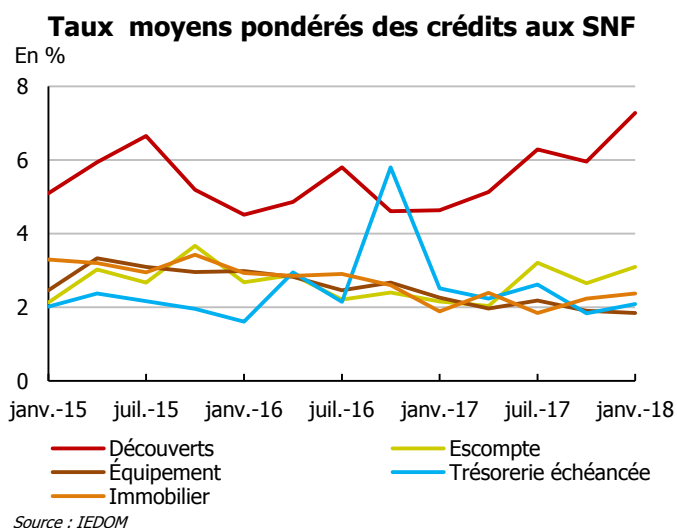
Taux des crédits aux entreprises à La Réunion Janvier 2018

Les conditions débitrices pour les crédits à l'équipement poursuivent leur détente, avec un taux moyen en baisse de 6 points de base (pdb) entre octobre 2017 et janvier 2018, soit un repli de 41 pdb sur un an. Parmi ces crédits (la quasi-totalité souscrite à taux fixe), la moitié est accordée à un taux inférieur à 2,25 %, pour une durée moyenne d'un peu moins de 9 ans. Cumulés sur un an, les crédits à l'équipement représentent près des deux tiers des montants totaux (hors découvert) octroyés à fin janvier 2018. Par ailleurs, le taux moyen pour les crédits de trésorerie échancée s'inscrit également à la baisse (-7 pdb par rapport à octobre 2017 et -22 pdb sur un an). Les deux tiers de ces crédits sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 20 mois.

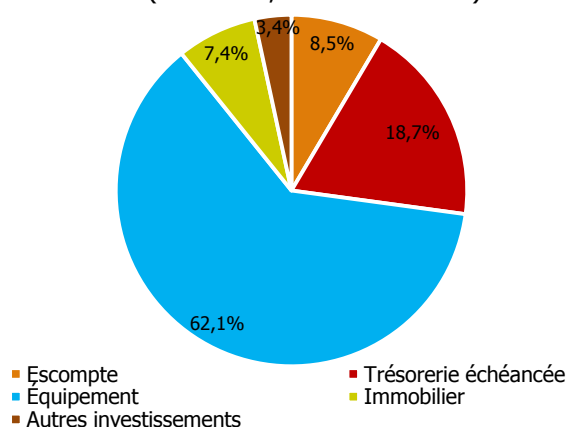
À l'inverse, le taux moyen de crédit concernant les découverts progresse de 132 pdb entre octobre 2017 et janvier 2018. Cette remontée s'explique en partie par la non utilisation en janvier 2018 de découverts exceptionnels aux montants élevés à des taux très bas observés en octobre 2017. Sur un an, ce taux moyen progresse néanmoins de 264 pdb. Il s'établit à 7,28 %, soit +449 pdb par rapport au taux moyen pratiqué en France hors DOM. Par ailleurs, le taux moyen des crédits immobiliers octroyés aux entreprises augmente également passant de 2,24 % en octobre 2017 à 2,38 % en janvier 2018. La durée moyenne de ce type de crédit, souscrit majoritairement à taux fixe (86 %), est de 16 ans. Le taux moyen d'escompte augmente de 44 pdb.

En France hors DOM, les conditions débitrices des crédits à plus longue échéance s'inscrivent à la baisse. Ainsi, le taux moyen des crédits immobiliers et celui des crédits à l'équipement diminuent respectivement de 4 pdb et 12 pdb. Les taux appliqués à La Réunion restent supérieurs à ceux pratiqués en métropole (*cf. tableau*).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS À LA RÉUNION¹



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

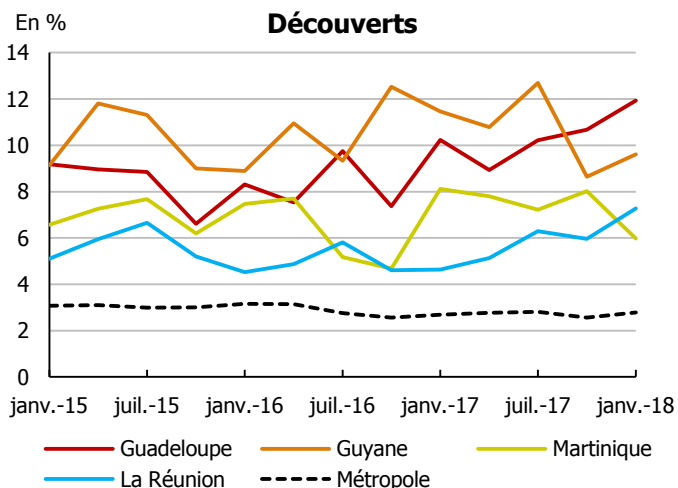


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré janvier 2018 (en %)		Taux moyen pondéré octobre 2017 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
Découverts	7,28	2,79	5,96	2,56	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,02	1,61	2,09	1,52	20	23	63	37	3,05	1,69
Équipement	1,85	1,34	1,91	1,46	116	109	99	80	2,25	1,22
Immobilier	2,38*	1,66	2,24*	1,70	192	186	86	81	-	-

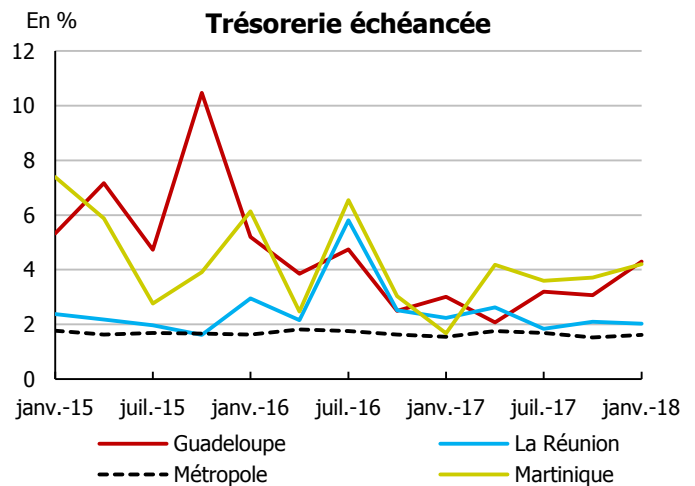
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

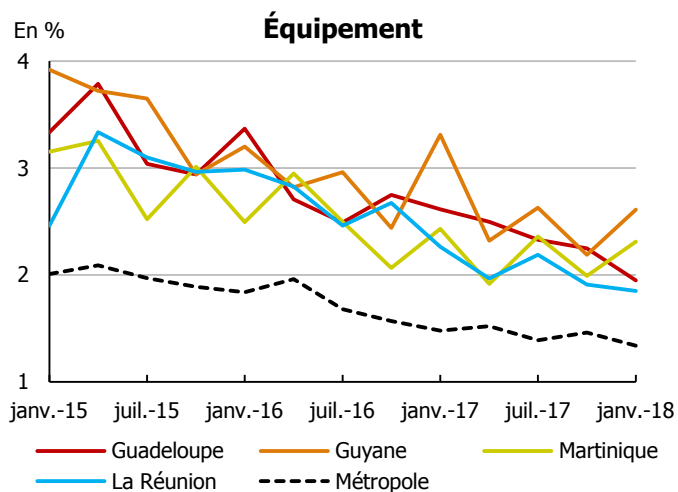
TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES PAR GÉOGRAPHIE



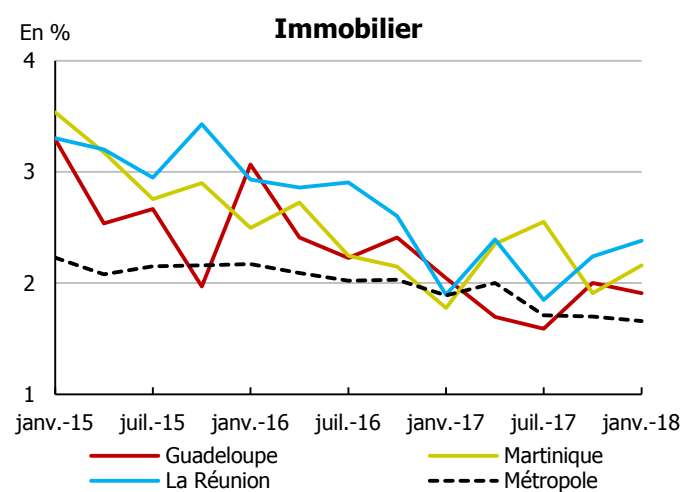
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur environ 1 536 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achievé d'imprimer : juin 2018